

Avis de constitution

SOCIETE « LA MANNE DOREE »

Siège ABIDJAN, SONGON QUARTIER KASSEMBLE,
NON LOIN DU CARREFOUR DE KASSEMBLE ET DE LA
PHARMACIE ELIORA, LOT 8149, ILOT 01., Lot 8149, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 09/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MANNE DOREE »

Objet : PATISSERIE ;
BOULANGERIE ;
RESTAURANT ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, SONGON QUARTIER KASSEMBLE,
NON LOIN DU CARREFOUR DE KASSEMBLE ET DE LA
PHARMACIE ELIORA, LOT 8149, ILOT 01., Lot 8149, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme KOUAME AYA NATACHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04641 du 23/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25398/GTCA/RC/2025 du 23/04/2025

